AR Prefecture

043-214300329-20240412-2024_27-DE Regu le 16/04/2024





EXTRAIT DU REGISTREDES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres : En exercice : 19 L'an deux mil vingt-quatre le 12 avril à 18h45 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

Présents: 1

Votants:

16 19 dûment convogué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation: 05/04/2024

<u>Présents</u>: Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Bernadette PELLISSIER, Christian GIRARD, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Gilles AUDRAS, Valérie GAGNE

Sébastien GAGNE, Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC

Excusées:

Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY Christine SIMON qui a donné procuration à Anne-Marie TORE Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Denis CLAMENS

Secrétaire de séance : Valérie GAGNE

OBJET: VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE « POLE SANTE » 2024

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994

VU la loi 96-142 du 21 février 1996

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2024,

Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif annexe « Pôle Santé » de l'exercice 2024 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE l'adoption du budget primitif annexe « Pôle Santé » pour l'année 2024 présenté par monsieur le Maire, s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES:		
Prévisions	28 617.00 €	2 469 405.90 €
DEPENSES:		
Prévisions	28 617.00 €	2 314 512.96 €
Solde d'exécution reporté		154 892.94 €

Le Maire, Franck PAILLON

Valérie GAGNE

La secrétaire de séance,

Fait et délibéré le 12/04/2024 Pour extrait certifié conforme